

Fiche de poste

GROUPE HOSPITALIER : Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Paris-Saclay - Antoine-Béclère, Berck, Bicêtre, Paul-Brousse, Ambroise-Paré, Sainte-Périne, Raymond-Poincaré -

ETABLISSEMENT(S) : Bicêtre

ADRESSE(S) : 78, rue du Général Leclerc – 94270 Le Kremlin-Bicêtre – Maison maladies rares

DATE DE MISE A JOUR Avril 2024

INTITULE DU POSTE

Attaché-e de recherche clinique (ARC)

METIER

ARC junior / sénior

CODE METIER

15D200

GRADE

Chargé de mission recherche niveau 5 / 6

STRUCTURE

DMU

INTITULE THORINNO

ACTIVITE

- Pneumologie
- Explorations fonctionnelles respiratoires
- Physiologie et explorations fonctionnelles
- Pneumologie et oncologie thoracique

SERVICE

PRESENTATION

Filière de santé des maladies respiratoires rares RespIFIL (www.respifil.fr)
(coordonnateur : Pr. Marc Humbert)

La Filière de Santé Maladies Rares « RespIFIL » cible l'ensemble des pathologies rares du système respiratoire. Labellisée pour la 2nde fois en juillet 2019, par le Ministère des Solidarités et de la Santé, elle regroupe 3 centres de référence coordonnateurs, 21 centres de référence constitutifs, 64 centres dits de compétence, des laboratoires de diagnostics et de recherche travaillant sur la thématique, des sociétés savantes et des associations de patients.

Elle a pour mission principales :

- d'améliorer l'organisation de la prise en charge des patients et de leur entourage et d'assurer la continuité du parcours de vie : élaboration de recommandations, harmonisation du parcours de soins thérapeutique et médico-social sur tout le territoire, y compris en outre-mer, organisation de la collecte de données pour le suivi et la recherche, amélioration du dépistage et du diagnostic ;
- de coordonner les actions de recherche : cartographie et harmonisation des bases de données, organisation de la collecte de données, accompagnement de projets ;
- développer la formation et l'information : actions de communication, production de documents d'information, mise en place de formations diplômantes ;
- de participer à la coordination des actions au niveau européen, notamment avec les réseaux européens de référence.

L'objectif est de rassembler tous les acteurs impliqués, de mutualiser les ressources et de développer les complémentarités afin d'améliorer la visibilité et la performance des organisations en place, et de donner aux patients et à leurs familles toutes les ressources nécessaires pour un suivi optimisé de leurs pathologies.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 chef de projet ;
- 1 chargé.e de mission recherche et formation (en cours de recrutement) ;
- 1 chargé.e de communication (en cours de recrutement) ;
- 1 chargée de mission données de santé et parcours de soin ;
- 1 chargée de mission données de santé et traitement
- 1 attaché.e de recherche clinique (relatif à cette fiche de poste).

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

- Pr Marc Humbert, chef de service de pneumologie, coordonnateur du centre de référence de l'hypertension pulmonaire, de la filière, co-coordonnateur de l'ERN-Lung ;
- Céline Lustremant, chef de projet de la filière RespiFIL.

FONCTIONNELLES

Ensemble des acteurs de la filière RespiFIL dont les ARC/TEC des centres, l'équipe projet de la Banque Nationale de Données Maladies Rares (BNDMR), ORPHANET, les ARC/TEC des autres filières, des plateformes d'expertise, de coordination maladies rares, les instances administratives et réglementaires (hospitalières et institutionnelles)

ACTIVITES

MISSIONS GENERALES

L'ARC est en charge, en lien avec la chef de projet et l'équipe déjà constituée, de réaliser la saisie, le suivi et le contrôle de la qualité des données auprès des équipes médicales des CRMR et CCMR de la filière.

Vous aurez ainsi pour missions d'ordre général :

- L'établissement / actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine ;
- Gérer et traiter les données / informations de la filière (recherche, recueil, analyse, priorisation, diffusion, classement, suivi) ;
- Le paramétrage des outils, logiciels, systèmes relevant de son domaine d'activité ;
- Recueil / collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité ;
- Organisation de la vérification des données en vue du monitoring ;
- Planification, contrôle et reporting des activités et des moyens (réunions d'équipe, comité directeur) ;
- Contrôle de la conformité et / ou de validité des documents, relatifs à son domaine ;
- Rédaction et mise à jour de la documentation, relative à ses activités ;
- Suivi de la réalisation des travaux, de la résolution des problèmes spécifiques à son domaine d'activité ;
- Le recensement et analyse des besoins utilisateurs, spécifiques à son domaine ;
- La rédaction de documents techniques, relatifs à son domaine d'activité ;
- Tenue à jour des données / des fichiers relatifs au domaine d'activité ;
- Mise en place et mise à jour des outils de suivi de réalisation des actions menées ;
- Organisation des réunions de travail et autres manifestations.

MISSIONS SPECIFIQUES

Cette fiche de poste s'inscrit dans le contexte de la finalisation du 3^{ème} Plan National Maladies Rares (PNMR3) et transition vers un 4^{ème} Plan. Ces missions sont donc susceptibles d'évoluer en fonction des besoins de la filière, ainsi que du pilotage du Ministère en charge de la Santé, du Ministère de la Recherche et le Ministère chargé de l'industrie.

Données patients

- **Saisies, suivis** des données du Set de Données Minimum (SDM) de la Banque Nationale de Données Maladies Rares (BNDMR) dans la fiche maladies rares du **dossier patient informatisé** (DPI, ORBIS-APHP, etc.) ou dans l'application **BaMaRa** (mode autonome) conformément aux recommandation et guide de codage
- **Réunions de concertations pluridisciplinaires (RCP)**, en lien avec les CM Données de santé : saisies des fiches d'inscriptions patients dans l'outil SARA, respect du calendrier semestriel, formation des personnels à l'outil, déroulés des séances : mailing, saisies des fiches patients, lancement des séances en visio
- Saisies dans les bases de données et registres existants
- Participation au groupe de travail interfilière du domaine

Formation

- SDM / BNDMR : formation des professionnels sur l'ensemble du territoire, en présentiel ou distanciel en lien avec les CM Données de santé de la filière
- **Représentation de la filière & logistique : journée annuelle de la filière, JIMR et congrès du domaine (CPAP, CPLF...)**
- **Rédaction d'articles** du domaine pour le site Internet de la filière en lien avec les CM Données
- Relecture des bulletins de recherche en lien avec le CM Recherche et Formation

QUOTITE DE TRAVAIL

100%, ce poste n'est pas un poste de remplacement. Il est relatif à l'article 9 alinéa 1 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986.

Mobilité IDF, France et étranger selon les besoins de la filière, congrès

HORAIRES DE TRAVAIL

Forfait cadres, 39 heures hebdomadaires, à répartir sur l'amplitude horaires 8h00 – 18h00, du lundi au vendredi.

Présence nécessaire ponctuellement le week-end (congrès).

Contrat cadre à durée déterminée (CDD) 12mois.

Télétravail possible selon degré d'autonomie dans le poste.

Rémunération selon grille de l'AP-HP.

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Analyser et utiliser des informations à partir du dossier hospitalier du patient et du dossier médical personnalisé
- Classer des données, des informations, des documents de diverses natures
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et / ou son entourage
- Élaborer, adapter et optimiser le planning de travail, de rendez-vous, de visites
- Évaluer la pertinence / la véracité des données, et / ou informations
- Identifier les informations communicables à autrui en respectant le secret professionnel
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- S'exprimer en face-à-face auprès d'une ou plusieurs personnes
- Travailler en équipe / en réseau
- Maîtrise du Pack Office (Word, Excel, Powerpoint)
- Utiliser une procédure, un code, un langage, un protocole, une réglementation spécifique à son domaine
- Grande capacité de rédaction et de synthèse (comptes rendus, notes, documents, rapports)
- Disponibilité (déplacements réguliers Ile de France / ponctuel France dans le cadre de réunions et d'évènements)
- Connaissance de l'environnement de l'hôpital public, du système de santé et ses institutions

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Maîtrise outils de bureautique (Word, Excel)
- Gestion de données, relatives à son domaine
- Éthique et déontologie médicales
- Logiciel dédié à la recherche clinique
- Méthodes de recherche clinique
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Vocabulaire médical
- Anglais scientifique

PRE-REQUIS

- **Disposer d'un titre de séjour de travail en cours de validité sur la période considérée**
- Bac +5 domaine scientifique / formation reconnue dans le domaine des études cliniques
- Expérience appréciée réussie en tant qu'ARC
- Connaissance de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, ORBIS, souhaitée
- Connaissance des maladies rares appréciée

QUALITES REQUISES

- Sens de l'organisation, autonomie, rigueur, esprit d'équipe
- Curiosité et capacité d'adaptation et d'anticipation
- Excellentes aptitudes relationnelles et à la communication, capacité d'écoute et de vulgarisation (aisance à l'oral, diplomatie)
- Capacité à travailler avec plusieurs donneurs d'ordre, en réseau, à faire circuler l'information

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Risques professionnels liés à la pratique d'outils numériques et aux déplacements en transport en Ile de France, en région, à l'international.

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

- Formations institutionnelles, règlementaires, en lien avec les risques associés à l'activité de travail

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Oui Non

Si Oui, précisez

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui Non

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».
« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».